

Communiqué de presse : interventions politiques sur la santé des enfants et des adolescents

19 septembre 2019

Nécessité d'agir sur la santé des enfants et des adolescents : réponse politique

Les experts ont réclamé dans un manifeste que des mesures soient prises pour améliorer la santé des enfants et des jeunes. Les politiciens ont réagi : ils ont déjà soumis de nombreuses interventions parlementaires lors de la session d'automne en cours.

L'inégalité d'accès aux soins de santé et à l'éducation des enfants a un impact sur la santé des adultes. Afin d'identifier les lacunes et le potentiel d'amélioration, l'association Santé publique Suisse, la Swiss School of Public Health SSPH+ et le Département de santé de la ZHAW ont adopté le 29 août 2019 un manifeste sur la santé des enfants et des adolescents. Ce manifeste est soutenu par de nombreuses organisations.

La Suisse investit peu dans la petite enfance

Les politiciens à Berne ont répondu : "Il faut agir", constate le conseiller national Christian Lohr. Le conseiller aux Etats Hans Stöckli s'engage depuis longtemps en faveur de la promotion de la santé : « Avec une prévention appropriée, les maladies et les coûts qui en découlent peuvent être réduits ». L'action précoce joue un rôle central et doit être renforcée. Il a adressé au Conseil fédéral une [interpellation](#). Selon le manifeste, les premières années de la vie sont décisives, et des liens solides favorisent le développement de compétences importantes pour la vie. « C'est pourquoi je m'engage en faveur du congé parental », déclare le conseiller national Adrian Wüthrich. Il prépare une interpellation car : « il est avéré qu'un tel congé a des effets positifs sur la santé. » L'interpellation de la conseillère nationale Flavia Wasserfallen va dans le même sens. « Il existe un large éventail de services de conseil à la petite enfance, mais pas toutes les couches de la société en bénéficient de manière égale ». La Confédération doit aider à mieux atteindre les familles socialement défavorisées. »

Des perturbations psychiques apparaissent durant l'enfance

Les politiciens sont également attentifs à la santé mentale. Le manifeste montre que des troubles mentaux apparaissent souvent la première fois durant l'enfance et l'adolescence. De nombreux problèmes pourraient être évités par des mesures préventives appropriées, mais : « Nous manquons de données, en particulier sur les enfants », déclare la conseillère nationale Yvonne Feri et [demande au Conseil fédéral](#) des informations sur la santé mentale des enfants. Le conseiller national Benjamin Roduit a déposé une [motion](#) afin de créer une cohorte suisse de santé, et la conseillère nationale Valérie Piller Carrard souhaite améliorer les statistiques sur le surpoids des jeunes enfants par une interpellation. Les avis sont partagés quant à la consommation démesurée de médias : le conseil national et entrepreneur social Nik Gugger constate une incertitude générale. « Les politiciens doivent également réagir à cela » - il demande des mesures au Conseil fédéral dans le cadre d'une interpellation.

L'égalité des chances en matière de soins de santé n'est pas garantie

Dans l'ensemble, l'accès aux soins de santé n'est pas toujours assuré. Les enfants réfugiés traumatisés en sont un exemple : il manque de places de traitement, et la prise en charge des frais de traduction n'est souvent pas réglementée, c'est pourquoi Nik Gugger réagit par une interpellation. Un autre exemple est celui des « listes noires » introduites par certains cantons - les caisses-maladie ne payent les soins médicaux qu'en cas d'urgence pour les enfants des débiteurs de primes en défaut. Le conseiller national Angelo Barrile déposera une intervention : « les listes noires pour les enfants et les adolescents sont en contradiction avec la Convention relative aux droits de l'enfant. Elles sont inacceptables et devraient être abolies. »

Stratégie requise

Afin d'assurer la coordination des différentes mesures, le conseiller national Christian Lohr demande dans une [motion](#) une stratégie nationale pour la santé des enfants et des jeunes. De nombreux acteurs sont concernés, car la compétence fédérale en matière de santé est limitée. « Nous sommes en contact avec les cantons », déclare Ursula Zybach, présidente de Santé publique Suisse. En tant que membre du Parlement cantonal du canton de Berne, elle défend la santé des enfants et des jeunes et prépare des interventions appropriées.

Le manifeste et le rapport de synthèse peuvent être [téléchargés](#).

Contact : Corina Wirth, Directrice Santé publique Suisse, corina.wirth@public-health.ch | 031 350 16 01 | 076 405 53 06